



VILLE DE SION



Communiqué de presse

Pôle santé et Ville de Sion s'engagent pour la mobilité douce

Sion, le 20 juin 2016 - Hôpital du Valais, Clinique romande de réadaptation (CRR) et Ville de Sion ont uni leurs efforts pour éditer une carte des itinéraires conseillés aux cyclistes qui se rendent au « Pôle santé » de Champsec. Avec d'autres actions, cette initiative vise à favoriser un accès en mobilité douce des collaborateurs et visiteurs du site.

« De nombreux collaborateurs et collaboratrices de l'Hôpital et de la Clinique romande de réadaptation ont déjà renoncé à leur voiture pour se rendre au travail, libérant ainsi des places de stationnement pour les patients et visiteurs. Les premiers en ont incité d'autres et nous espérons que cette émulation se poursuive », relève Pascal Bruchez, Chef des projets stratégiques de l'Hôpital du Valais. Depuis cet hiver, les collaborateurs de l'hôpital peuvent ainsi stationner gratuitement au parking des Echutes et rejoindre, toujours gratuitement, leur lieu de travail en bus.

Stationnement gratuit aux Echutes

Aux Echutes, la Ville de Sion met aussi à disposition des stationnements à vélo couverts et fermés pour qui souhaite rejoindre le Pôle santé à bicyclette plutôt qu'en autobus. *« La mise en place de ces abris à vélos sur des aires de stationnement en périphérie a pour objectif de réduire le trafic pendulaire en voiture en direction du centre ville et vise à induire un report modal de la voiture individuelle vers le vélo et les transports publics »,* rappelle-t-on auprès de la ville. La formule a déjà ses adeptes, qui montrent l'exemple : *« J'utilise régulièrement cette possibilité »,* témoigne Etienne Caloz, directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand. *« Cela me prend à peine plus de cinq minutes entre mon véhicule et l'hôpital. »*

Une carte avec itinéraires cyclables et lignes de bus

Pour les collaborateurs et visiteurs venant des Echutes, mais aussi du centre-ville et des communes voisines, Hôpital du Valais, CRR et Ville de Sion ont élaboré une carte des itinéraires cyclables conseillés pour rejoindre le Pôle santé. Le verso du document, qui plié est au format « carte de crédit », présente la carte des lignes de bus desservant le site de Champsec, avec les temps de parcours et la fréquence horaire. Disponible à l'Hôpital de Sion et à la CRR, le document peut aussi être téléchargé au format PDF sur les sites internet des deux institutions.

« Cette carte mentionne aussi les différents temps de parcours à vélo, à partir de "portes" d'entrée, histoire de se rendre compte que certains quartiers et villages sont plus proches qu'on ne le pense », note Richard Délétroz, chef du service gestion des patients de la CRR et membre du groupe de travail « mobilité ». *« Et elle permet surtout d'éviter la transversale d'Hérens que l'on ne peut que déconseiller aux cyclistes. »* Inutile de faire des efforts pour sa santé en la mettant par ailleurs en danger...

« On peut aussi rappeler que tant l'hôpital que la CRR disposent de vestiaires avec douches pour les collaborateurs qui souhaitent se changer après leur trajet à vélo », souligne Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe de projet à l'Hôpital du Valais. Apprécié avec le retour des beaux jours et des températures estivales. L'hôpital prévoit par ailleurs d'étendre encore la capacité de stationnement pour les deux-roues ces prochaines semaines et d'adapter son offre à la demande le cas échéant.

Davantage d'informations sur les pages internet dédiées :

- www.crr-suva.ch/acces
- www.hopitalvs.ch/velo
- www.sion.ch/particuliers/mobilite/mobilite-douce/abris-velos.xhtml